



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 24 mars 2016

INFORMATION MEDIAS

Sécurité routière - bilan provisoire au 21 mars 2016

Contrôle routier médiatisé - jeudi 24 mars 2016 - Papara

L'accidentalité en Polynésie française est en forte baisse depuis plusieurs années.

Cette évolution illustre les résultats de l'action publique (Etat - Polynésie française) et de tous les partenaires de la sécurité routière. Elle fait apparaître des changements sensibles des comportements des usagers de la route en Polynésie française.

On enregistre encore, il y a 10 ans, plus de 300 accidents par an, et plus de 500 accidents par an il y a 20 ans. Si la situation sur les routes de Polynésie est encourageante, la sécurité routière reste une priorité absolue sur le territoire.

Les comportements dangereux restent fréquents sur les routes, comme en atteste la hausse des accidents mortels et la prégnance de la consommation d'alcool dans les causes de mortalité sur les premiers mois de l'année 2016.

En 2015 :

- **147 accidents** **soit 20 accidents de moins qu'en 2014**
- **178 blessés** **soit 25 blessés de moins qu'en 2014**
- **17 tués,** **chiffre identique à celui constaté en 2014**

Parmi ces accidents, l'on remarque aisément les facteurs aggravants en Polynésie française :

- 75 % des victimes décédées sur la route sont des hommes
- 60 % des accidents mortels sont dus à un défaut de maîtrise du véhicule
- 53 % des accidents mortels impliquent au moins un deux-roues
- 30 % des victimes décédées sur la route sont des jeunes de moins de 25 ans
- 24 % des accidents mortels sont imputables à la consommation d'alcool.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

En 2015, suivant les résultats des infractions relevées sur les contrôles routiers :

- près de 2500 conducteurs ont été contrôlés en état d'ébriété, ou positifs aux stupéfiants,
- près de 3600 conducteurs ont été contrôlés en excès de vitesse
- Environ 550 conducteurs de deux-roues ont été contrôlés sans port de casques.

En 2016 : (*chiffres arrêtés au 22 mars 2016*)

- 38 accidents, soit 5 accidents de moins qu'à la même période de 2015
- 54 blessés, soit 8 blessés de moins qu'à la même période de 2015
- **5 tués,** **soit 3 tués de plus qu'à la même période de 2015.**

A ce jour :

**Trois accidents mortels sont imputables à la consommation d'alcool.
Deux accidents mortels concernent des usagers de deux-roues.**

La pression des contrôles routiers sera donc maintenue sur les deux-roues, compte-tenu de leur implication forte dans les accidents de la route, des phénomènes de « runs » et de modifications des engins contre lesquels luttent les forces de l'ordre, et de la fréquence de constatation des défauts d'équipement.

La fréquence des contrôles d'alcoolémie sera également renforcée, en parallèle aux actions de prévention menée sur le thème de la consommation excessive d'alcool dans le cadre du plan de prévention de la délinquance.

Enfin, en accord avec le Procureur de la République, les récidivistes au volant seront davantage sanctionnés.

Outre la suspension du permis de conduire, la gendarmerie pourra désormais procéder, par l'utilisation de « sabots de denver » (dispositif conçu pour empêcher un véhicule de rouler), à **l'immobilisation conservatoire du véhicule** à l'encontre des conducteurs identifiés comme étant multirécidivistes ou ayant commis des faits de délits routiers graves.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr